

Opale Observatoire partenarial en Economie

REEL n°48

Regard sur l'Economie et les Entreprises Lyonnaises

Novembre 2020

Cadrage national et régional	2
L'emploi salarié total	4
L'emploi salarié privé	5
Les demandeurs d'emploi	6
Les bénéficiaires du RSA	8
Les créations d'entreprise	9
Les défaillances d'entreprises	9
L'immobilier d'entreprise	10
Le commerce extérieur	10
Evénements du trimestre	11

Après un vif rebond au cours de l'été, l'économie lyonnaise entre dans une nouvelle période de turbulences. Si les mesures sanitaires prises depuis le mois d'octobre ont un impact moindre que celles du premier confinement, notamment pour la construction, l'industrie et une partie des services, leurs conséquences sont à nouveau très lourdes pour certaines activités : commerce non alimentaire, hébergement et restauration, activités récréatives et culturelles, services de transport... Le niveau d'activité pour l'ensemble des entreprises reste en-dessous de son niveau d'avant-crise, mais sans effet encore en termes de cessations de paiement : le nombre des défaillances reste pour l'instant limité. En revanche, un certain nombre de plans sociaux et suppressions de postes touchent la région lyonnaise.

Le ralentissement de l'activité a un impact très net sur l'emploi salarié (près de 9 000 emplois perdus en un an dans la métropole de Lyon), notamment dans l'intérim, le commerce et les services aux particuliers. Inversement, le nombre de demandeurs d'emploi bondit de 7,4 % entre février et septembre dans la métropole de Lyon, soit près de 9 300 personnes supplémentaires en catégories A, B ou C ; la situation est particulièrement tendue pour les demandeurs d'emploi de longue durée, les moins de 25 ans et les bénéficiaires du RSA. En un an, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA s'accroît de près de 3 000 dans la métropole de Lyon.

Achevé de rédiger le 27 novembre 2020



L'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique : Eléments de cadrage

Avertissement

Dans l'ensemble de la publication, les données du Rhône concernent la circonscription départementale (métropole et nouveau département), la distinction entre les deux collectivités étant rarement faite dans les données publiées.

Un impact mondial sans équivalent

Le repli de l'activité au premier semestre 2020 dû à l'épidémie de covid-19 et aux mesures de confinement a été d'une ampleur encore jamais observée au niveau mondial. Entre janvier et avril, la production industrielle des économies avancées a reculé de 20 %, ce recul étant plus fort au sein de la zone euro qu'aux Etats-Unis ou au Japon.

Selon la direction générale du Trésor, la croissance mondiale reculerait de 4.1 % en 2020 du fait de l'épidémie de covid-19, puis rebondirait en 2021 (+5,2 %), sous réserve d'une levée progressive des incertitudes sanitaires. L'impact serait particulièrement marqué en zone euro, avec un recul inédit en 2020 (-7,9 %) et un redressement en 2021 qui ne permettrait pas de retrouver le niveau d'activité d'avant-crise.

Le commerce mondial se replierait violemment en 2020 (-10 %) et ne se redresserait que partiellement en 2021 (+6,1 %).

En France, la majorité du choc absorbé par les administrations publiques

Le recul du produit intérieur brut (PIB) pour la France est estimé par les différentes institutions autour de -9 % en 2020. Selon l'OFCE, 55 % du choc serait absorbé par les administrations publiques, engagées dans le financement des mesures d'urgence et de soutien à l'économie : dispositif d'activité partielle, mesures sectorielles (automobile, santé...), fonds de solidarité de l'Etat et des Régions, actions des collectivités territoriales... 41 % du choc serait absorbé par les entreprises, dont les revenus seraient réduits de 56 milliards d'euros en 2020 malgré les mesures de soutien, et 4 % par les ménages, avec une baisse de revenus limitée à 5 milliards et l'accumulation d'une épargne forcée, mais aussi de grandes disparités de situation au sein de la population.

Sources

- Insee Auvergne-Rhône-Alpes. Conjoncture : un redémarrage lent et teinté d'inquiétudes. 13 octobre 2020
- Banque de France Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes, octobre 2020.
- CCIR Auvergne-Rhône-Alpes. Observatoire économique Crise covid-19 : situation début novembre 2020
- Banque de France Point sur la conjoncture française à fin octobre 2020. 9 novembre 2020
- Insee Point de conjoncture. 17 novembre 2020
- OFCE Perspectives économiques 2020-2021. Policy Brief 78, 14 octobre 2020
- Direction générale du Trésor Perspectives mondiales à l'automne 2020. Trésor-Eco, n°266, septembre 2020

Un rebond de l'activité au troisième trimestre

L'instauration d'un couvre-feu dans la métropole de Lyon mi-octobre puis d'un deuxième confinement au niveau national à partir du 30 octobre viennent assombrir les perspectives d'un progressif retour à la normale. La période estivale a en effet été marquée par un vif rebond de l'activité économique (avec une hausse de 18,2 % du produit intérieur brut au troisième trimestre par rapport au deuxième) et par une amélioration sensible du climat des affaires. En octobre, les chefs d'entreprises interrogés par la Banque de France en Auvergne-Rhône-Alpes jugent que leur activité atteint 92 % du niveau jugé normal (cf. graphiques), contre 70 % dans l'industrie et 61 % dans les services au mois de mai. Dans le bâtiment. l'activité a presque retrouvé son niveau habituel.

Un deuxième confinement aux conséquences économiques moins marquées

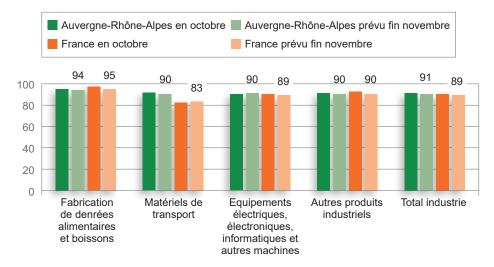
Avec le deuxième confinement, les perspectives d'activité pour le mois de novembre sont orientées à la baisse mais celle-ci est plus limitée que lors du premier confinement. La Banque de France estime que la perte de produit intérieur brut (PIB) pour une semaine-type d'activité, par rapport au niveau normal avant la crise sanitaire, serait de 12 % en novembre, alors qu'elle était de seulement 4 % en octobre et surtout de 31 % en avril.

Ce sont les activités de services orientées vers les particuliers qui pâtissent le plus des nouvelles mesures de restriction, notamment l'hébergement et la restauration, dont le niveau d'activité atteindrait un tiers du niveau normal en novembre dans la région (et seulement 11 % au niveau national), mais aussi les activités récréatives et de loisirs, les activités culturelles, ainsi que les services de transport et le commerce non alimentaire. Ces secteurs devraient présenter des niveaux de perte comparables au précédent confinement. En revanche, le repli devrait être plus limité dans l'industrie, le bâtiment et les services aux entreprises.

Des entreprises sous tension

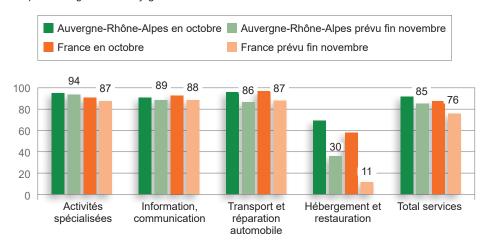
Les baisses d'activité enregistrées depuis le mois de mars induisent des pertes de revenu pour les entreprises, partiellement compensées par les mesures de soutien. Le recours au prêt garanti par l'Etat (PGE), ainsi que le report de paiement des cotisations et échéances fiscales permettent à de nombreuses entreprises de maintenir leur trésorerie, mais pour nombre d'entre elles, et notamment les plus petites, la situation se fragilise au fil des mois et le risque de défaillance s'accroît. L'enquête menée par la CCI Auvergne-Rhône-Alpes auprès de ses membres élus début novembre souligne la remontée des difficultés financières, notamment dans les services, ainsi que le report de plus en plus fréquent, voire l'annulation, des investissements prévus. Au niveau national, les industriels interrogés par l'Insee en octobre anticipent une chute de 14 % de leurs dépenses d'investissement pour 2020.

Industrie : jugement des dirigeants d'entreprise sur le niveau d'activité de leurs entreprises en pourcentage du niveau jugé « normal »



Source : Banque de France, Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes, octobre 2020

Services : jugement des dirigeants d'entreprise sur le niveau d'activité de leurs entreprises en pourcentage du niveau jugé « normal »



Source : Banque de France. Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes, octobre 2020

Trois scénarios pour la fin d'année

Après la forte chute enregistrée en mars et en avril, l'activité économique en France s'est redressée puis stabilisée au cours de l'été à un niveau inférieur d'environ 4 % au niveau d'avantcrise (quatrième trimestre 2019). En novembre, le retrait serait d'environ 13 %. L'Insee imagine ensuite trois scénarios pour la fin de l'année, selon l'évolution de l'épidémie et les restrictions sanitaires en décembre

- Scénario médian (confinement puis allègement de certaines mesures au cours de la deuxième quinzaine de décembre) : perte d'activité de 8 %
- Scénario haut (retour de l'activité en décembre à son niveau d'octobre) : perte d'activité de 6,5 %
- · Scénario bas (confinement prolongé jusqu'à fin décembre) : perte d'activité de 9,5 %.

Perte d'activité mensuelle estimée puis prévue Ecart d'activité économique par rapport au 4e trimestre 2019, en % O -5 -10 -15 -20 -25 -30 -35 Source : Insee - Point de conjoncture – 17 novembre 2020. Calculs Insee à partir de sources diverses

L'emploi salarié total

Définitions

Champ: emploi salarié total, y compris les salariés de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs Données corrigées des variations saisonnières, provisoires pour le dernier trimestre

Source: Insee, estimations d'emploi : estimations trimestrielles Acoss-Urssaf Dares Insee

Dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

Le recul de l'emploi sur six mois est similaire dans les différents départements : -2,5 % dans le Rhône et l'Isère, -2,6 % dans la Loire et -2,7 % dans l'Ain entre le quatrième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020. La Loire et l'Ain. qui avaient enregistré une chute plus forte dès le mois de mars, observent une quasi-stabilité de l'emploi au deuxième trimestre.

Plus de 23 000 emplois perdus en six mois dans le Rhône

Fin juin 2020, la circonscription départementale du Rhône compte 892 200 emplois salariés, soit 23 300 emplois de moins que six mois auparavant, à la fin de l'année 2019. L'ampleur de cette baisse dans le Rhône (-2,5 % en six mois) est proche de celle enregistrée en Auvergne-Rhône-Alpes (-2,7 %) et au niveau national (-2,8 %). Mais elle est plus limitée que le recul de l'activité (-13,8 % au deuxième trimestre après -5,9 % au premier), grâce aux effets du dispositif d'indemnisation de l'activité partielle mis en place au niveau national et aux efforts des entreprises pour préserver leur main-d'œuvre. L'essentiel de la baisse s'est produite au premier trimestre (-2,0 % dans le Rhône); son rythme s'atténue au deuxième trimestre (-0,6 %).

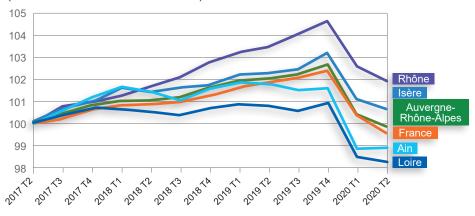
Une baisse dans les services et l'intérim principalement

En six mois, le plus fort recul concerne les emplois de l'intérim, malgré une amorce de reprise à la fin du premier confinement : -26,5 %, soit près de 9 600 emplois supprimés entre le quatrième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020. Le tertiaire marchand, qui comprend de nombreuses activités dont l'hôtellerie, la restauration ou le commerce, recule quant à lui de 2,1 % sur six mois, soit 9 950 emplois supprimés. La baisse est moindre dans l'industrie (-1 % sur six mois) et dans le tertiaire non marchand (-1,2 %). Seul le secteur de la construction enregistre une légère progression (+0,5 %).

Une contraction moindre attendue au deuxième semestre

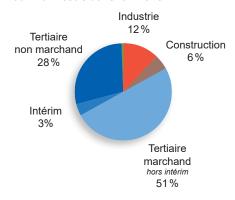
Au niveau national, l'Insee prévoit que l'emploi salarié continuera à baisser dans les secteurs les plus durablement touchés par la crise sanitaire (services de transport, hébergement-restauration, services culturels et de loisirs). L'emploi devrait en revanche rebondir de façon modérée dans les autres secteurs, notamment l'intérim et l'emploi non marchand.

Evolution de l'emploi salarié total depuis trois ans (en indice base 100 au 2e trimestre 2017)



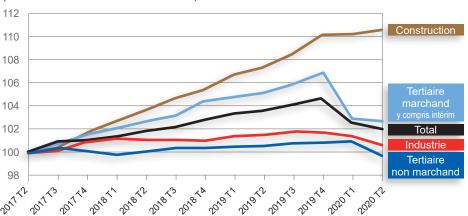
Source: Insee, estimations d'emploi: estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

Répartition des emplois salariés au 2º trimestre dans le Rhône



Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee,

Evolution de l'emploi salarié par secteur dans le Rhône depuis trois ans (en indice base 100 au 2e trimestre 2017)



Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

L'emploi salarié du secteur privé

Le niveau d'emploi durement impacté par la crise

Les établissements privés de la métropole de Lyon emploient 593 100 salariés au deuxième trimestre 2020. Ce chiffre est en fort recul par rapport au deuxième trimestre 2019 (-1,5 % et -9 070 emplois en un an). Les secteurs d'activité ont été très inégalement touchés par la crise sanitaire. Le secteur de la construction est le seul qui crée des emplois sur l'année. Il compte 1 160 emplois supplémentaires correspondant à une hausse de 3,2 %. Le commerce de gros, le transport-logistique et l'industrie connaissent une relative stabilité des effectifs d'emplois. En revanche, trois secteurs d'activité enregistrent de fortes baisses. Il s'agit du commerce de détail qui perd 940 emplois en un an (-2,3 %), des services aux particuliers (-2,3 % soit l'équivalent de -2 960 emplois). Le plus fort recul concerne les services aux entreprises, qui est aussi le secteur le plus pourvoyeur d'emplois. Il perd 5 980 emplois soit une diminution de 2,9 %. L'effondrement du secteur de l'intérim au cours du premier trimestre est le principal facteur explicatif de cette baisse.

Un impact de la crise sur la quasi totalité des territoires de la métropole

Le retournement de tendance encore peu perceptible au premier trimestre est désormais bien visible sur l'ensemble des territoires de la métropole de Lyon. Toutes les conférences territoriales des maires perdent des emplois entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2020, à l'exception de Rhône Amont. Lyon-Villeurbanne, qui accueille majoritairement des activités tertiaires, est de loin le territoire le plus touché par le recul du nombre d'emplois qui atteint 7 220 (- 2,3 %); le commerce de détail y est très impacté, avec une perte 730 emplois sur un an. Le nombre d'emplois est également en diminution sensible dans Porte des Alpes et Val de Saône (respectivement -1,9 % et -1,7 %). Seul Rhône-Amont gagne des emplois (700 en un an) ; la hausse est portée entre autres par les services aux entreprises (+ 250 emplois), le BTP (+ 190) et l'industrie (+160).

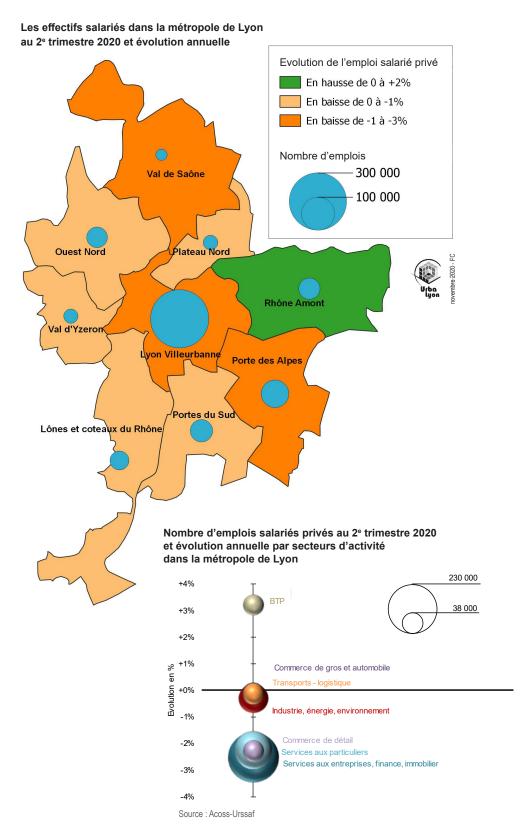
Note méthodologique

Avertissement

Les données à l'échelle de la métropole de Lyon sont fournies par l'Urssaf Rhône-Alpes. Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel mais exclut les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. Le champ de l'Urssaf diffère donc de celui de l'Insee (emploi public, emploi à domicile...) : les données ne doivent pas être comparées.

Données brutes : évolutions annuelles

Périmètre : Métropole de Lyon



Les demandeurs d'emploi

Définitions

- Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche
- Les catégories A sont sans emploi.
- Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).
- Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois)

Périmètre : Métropole de Lyon

Source: Pôle emploi

Nombre de demandeurs d'emploi fin septembre 2020

Catégorie A	87 630
Catégorie B	17 880
Catégorie C	31 190
Catégories ABC	136 700

Source: Pôle emploi - STMT - Données brutes

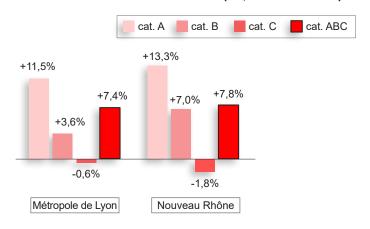
Malgré une décrue depuis mai, 8 870 demandeurs d'emploi supplémentaires sans activité entre février et septembre

Fin septembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a crû fortement dans la métropole de Lyon par rapport à fin février : +11,5 %, soit 8 870 personnes supplémentaires en sept mois alors que les catégories B ont légèrement augmenté (+3,6 %) et que les catégories C sont en recul (-0,6 %). Sur la période, seuls les mois de mars et avril enregistrent des hausses des catégorie A, dont la plus forte en avril (+23 %). Depuis les effectifs décroissent jusqu'à être stables au mois de septembre.

Les effectifs des catégories B et C s'accroissent de façon ininterrompue depuis le mois de mai avec une accalmie au mois de septembre.

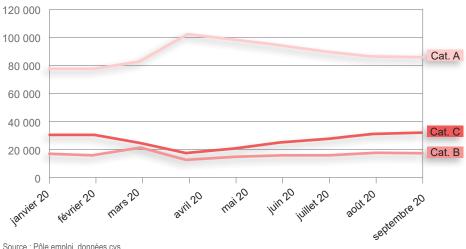
Ces tendances très contrastées entre les différentes catégories de demandeurs d'emploi sont les mêmes pour le Nouveau Rhône, avec cependant des mouvements souvent plus accentués.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi, entre février et septembre 2020



Source : Pôle emploi, données cvs

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi, entre janvier et septembre 2020 dans la métropole de Lyon



Source : Pôle emploi, données cvs

Une hausse marquée des premières entrées

Pôle emploi enregistre -7,8 % de sorties cumulées au cours du 3e trimestre 2020 par rapport au 3e trimestre 2019. Cette baisse s'explique par le recul des opportunités d'emploi liées à la crise sanitaire, mais aussi par le fait qu'il y a eu moins d'oublis d'actualisation et surtout beaucoup moins de radiations administratives. Pôle emploi s'était interdit de procéder à des radiations administratives pendant la période de la crise sanitaire.

Du côté des inscriptions à Pôle emploi, les entrées sont globalement en recul au 3e trimestre (-6,3 %). A noter que les premières entrées augmentent significativement de 7,9 % et les ruptures conventionnelles de 7,8 %. Ces deux motifs représentent respectivement 10 % et 9 % du total des entrées à Pôle emploi au cours du 3e trimestre 2020 contre chacun 8 % au cours du 3e trimestre 2019.

Les jeunes et les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail, principales victimes de la crise économique

Fin septembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C atteint 136 700. Parmi eux, 87 630 n'ont eu aucune activité (catégorie A). La métropole de Lyon compte 13,7 % de demandeurs d'emploi supplémentaires de catégorie A de moins de 25 ans en un an (+1 530). Le recul brutal de l'intérim a conduit nombre d'entre eux à s'inscrire comme demandeurs d'emploi ou à rester inscrits faute de perspectives d'embauche. Les demandeurs d'emploi de longue durée et ceux ayant un droit ouvert au RSA sont également en forte augmentation (respectivement +15,1 % et +20,5 %). Leur éloignement durable du marché du travail constitue un frein important dans leur accès à un emploi dans un contexte économique dégradé, notamment s'ils sont positionnés sur des métiers fortement impactés par la crise sanitaire tels que l'hôtellerie-restauration, la culture ou la vente.

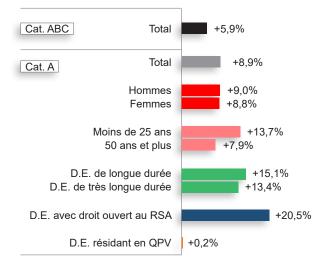
Une diminution du nombre d'offres collectées

Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi au 3e trimestre est en fort recul par rapport au 3° trimestre 2019 (-25,6 %). Si l'on s'intéresse aux 12 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020, on constate une baisse du nombre d'offres pour l'ensemble de ces métiers. Le recul sur une année dépasse 45 % pour la vente en habillement et pour les services domestiques. Le premier métier recherché est le nettoyage de locaux. Il n'enregistre qu'une diminution modérée du nombre d'offres avec -11 %.

Note méthodologique

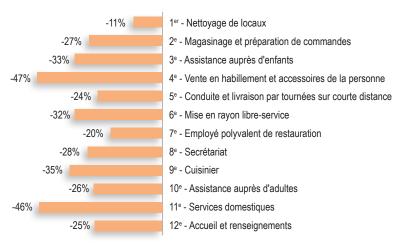
Seule une partie des besoins en recrutement des entreprises passe par le dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi. La proportion est variable selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise. Il convient d'être prudent dans l'analyse des offres et dans le rapprochement des offres et des demandes d'emploi.

Evolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil



QPV : Quartier Politique de la ville Source : Pôle emploi - STMT - Données brutes

Les 12 premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi Evolution du nombre d'offres collectées sur un an glissant (octobre 2019 à septembre 2020)



Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Définitions

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du fover pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

La prime d'activité (PPA) est une prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir e pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle

Source: Caf du Rhône - Données semi-définitives

Périmètre : Métropole de Lyon

Nombre de foyers allocataires fin septembre 2020

Allocataires RSA 44 200

Allocataires prime d'activité 99 540

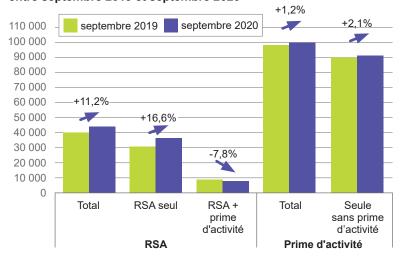
4 440 foyers supplémentaires bénéficiaires du RSA entre septembre 2019 et septembre 2020

Dans la métropole de Lyon, le nombre de fovers bénéficiaires du RSA atteint 44 200 fin septembre 2020, ce qui représente une hausse de 11,2 % et 4 440 foyers supplémentaires en un an. Dans le même temps, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité (PPA) augmente de 1,2 % pour atteindre 99 540 fin septembre 2020 (+1 160 foyers).

La croissance la plus forte s'observe pour les foyers percevant le RSA uniquement (sans PPA) avec +16,6 % en un an. Cette hausse est étroitement corrélée au recul des opportunités d'emploi. Ainsi, une partie probablement importante d'allocataires dits « travailleurs pauvres », cumulant auparavant RSA et prime d'activité et dont l'effectif est en forte baisse sur un an (-7,8 %), a basculé au RSA seul (sans prime d'activité). Dans la période actuelle, ces personnes ont été privées d'un certain nombre de « petits boulots » en contrats de travail précaire (temps de travail très réduit, CDD de très courte durée...). Le recul des offres d'emploi dans de nombreux secteurs a également pénalisé des demandeurs d'emploi de longue durée qui n'ont pu accéder à l'emploi avant l'expiration de leurs droits à l'allocation chômage. Enfin, autre piste d'explication avec la réforme de l'assurance chômage de novembre 2019 qui, par l'allongement à six mois de la condition d'activité pour bénéficier d'une indemnisation chômage, anticipe l'arrivée dans le RSA de personnes qui auparavant auraient été d'abord indemnisées par Pôle emploi.

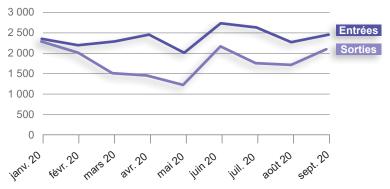
Le solde des entrées-sorties au RSA au cours du mois de septembre reste largement positif pour le 7e mois consécutif (2 445 entrées pour 2 115 sorties du RSA au cours du mois de septembre) alors que sur les deux premiers mois de l'année 2020, la bonne conjoncture économique avait conduit à un équilibre entre les effectifs des entrées et des sorties.

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires entre septembre 2019 et septembre 2020



Source: Caf du Rhône - Données semi-définitives

Les entrées et sorties mensuelles du RSA



Source: Caf du Rhône - Données semi-définitives

Les créations d'entreprise

Depuis juin, les créations d'entreprise sont plus nombreuses qu'en 2019

Après les fortes baisses enregistrées pendant les mois du premier confinement, le nombre mensuel de créations a dépassé celui de l'année dernière, et ce depuis juin. En octobre, dans le département du Rhône, 3 910 entreprises ont été créées. C'est 10 % de plus que l'année dernière. La hausse a été plus forte en Auvergne-Rhône-Alpes et en France : +13 %. Les immatriculations sous formes de sociétés représentent 23 % des créations du département, elles ont augmenté de 17 % en un an.

Au niveau national, le nombre de créations a augmenté dans l'ensemble des grands secteurs d'activité, à l'exception de l'industrie manufacturière dont le nombre est resté stable. La hausse a été particulièrement forte dans le secteur des transports (+53 % en un an).

Définition

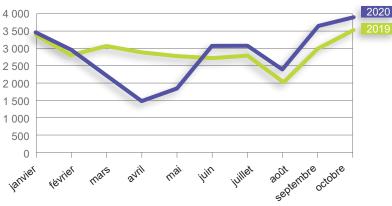
La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du Répertoire des entreprises et des établissements (REE), issu de Sirene.

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de création sous le régime de micro-entrepreneur.

Périmètre : Circonscription départementale du Rhône

Source : Insee (données brutes)

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



Evolution du nombre de créations d'entreprise

entre juin 2019 et juin 2020



Source: Insee (données brutes)

Les défaillances d'entreprises

Un fort recul en trompe-l'œil

Entre janvier et octobre 2020, seulement 700 procédures collectives ont été ouvertes auprès du Tribunal de commerce de Lyon. Il y en avait eu plus de 1 000 au cours de la même période en 2019, soit un recul marqué de 35 %. Au mois d'octobre 2020, le nombre de défaillances est en retrait dans la même proportion (-37 %); on note cependant un recours plus important aux procédures de prévention, mandats ad hoc et conciliations (33 en octobre contre 5 en septembre).

Le fort recul des défaillances depuis le début de l'année n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté ; il résulte principalement des évolutions réglementaires concernant la déclaration des cessations de paiement (avec la suspension des délais jusqu'au 24 août 2020) et du recours par les entreprises aux crédits de trésorerie, prêt garanti par l'Etat (PGE) en tête. La question de la solvabilité et de la capacité de remboursement reste cependant posée, avec un risque de reprise des défaillances en fin d'année, notamment dans les secteurs les plus fragilisés (hébergement, restauration, commerce...).

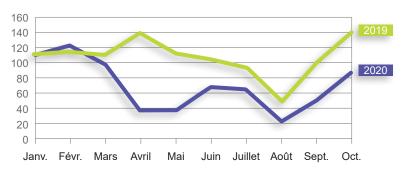
Définition

- Une défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les rétablissements professionnels et les résolutions de plans). Ces procédures interviennent lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.
- La prévention des difficultés des entreprises passe par deux procédures, le mandat ad hoc (confidentiel) et la conciliation (règlement amiable).

Source: Tribunal de commerce de Lyon

Périmètre: Ressort du Tribunal de commerce de Lyon

Evolution des procédures collectives au Tribunal de commerce de Lyon



Source: Tribunal de commerce de Lyon

L'impact sur l'immobilier d'entreprise

Définition

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise : ventes et locations, ancien ou neuf, à utilisateur ou investisseur, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

Source: Cecim

Périmètre: région lyonnaise (périmètre d'étude du Cecim)

Un recul attendu sur le marché des bureaux

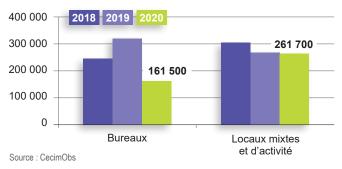
Après une année 2019 exceptionnelle pour les transactions de bureaux, les professionnels tablaient sur une année 2020 en retrait de 20 à 30 % par rapport aux résultats de l'année précédente. Avec les effets de la crise sanitaire, c'est une baisse de 50 % qui est enregistrée sur les neuf premiers mois de l'année, en surface placée (161 500 m²). Le nombre de transactions est également réduit, notamment en ce qui concerne les grandes surfaces (supérieures à 10 000 m²).

Les professionnels de l'immobilier s'interrogent sur les impacts à moyen terme de la crise sur le marché des bureaux, avec l'essor du télétravail et des changements structurels dans les besoins des entreprises.

Stabilité sur le marché des locaux d'activité

Le marché des locaux affiche un niveau quasiment identique à celui de l'an passé, avec 261 700 m² placés entre janvier et septembre, malgré un recul du nombre de transactions (240 cette année contre 291 en 2019). La stabilité du marché des locaux d'activité en région lyonnaise est donc pour l'instant préservée (on enregistre une moyenne de 230 000 m² placés par an au cours des dix dernières années), même si les disponibilités foncières et immobilières sont parfois insuffisantes ou inadaptées pour répondre aux attentes.

Demande placée de janvier à septembre (en m²)



Le commerce extérieur

Définitions

Les résultats de la balance commerciale sont suivis chaque mois par le service statistique des Douanes. Ne sont comptabilisés que les échanges de marchandises (et non de services), hors échanges de matériel militaire. Les échanges de daz naturel et d'électricité sont attribués par convention à la région lle-de-France et au département de Paris (75). Il n'y a pas de correction de variations saisonnières.

A l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné (et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte). A l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Périmètre : circonscription départementale du Rhône (Métropole de Lyon et Rhône)

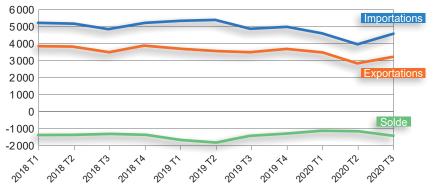
Un recul et une modification des échanges

La crise sanitaire a fortement affecté le commerce mondial au premier semestre 2020. En France, le déficit de la balance commerciale se creuse, avec une forte chute des exportations de l'aéronautique et du tourisme et une hausse des importations.

Dans le Rhône, le solde de la balance extérieure au troisième trimestre est quasiment identique à celui de l'an passé, la baisse des exportations (-8 %) étant compensée par celle des importations (-6 %). Sur les trois premiers trimestres 2020, les importations de « produits de l'industrie textile » (dont les masques de protection) bondissent de 86 % et se placent dans le top 5 des produits importés; celles d'ordinateurs et équipements périphériques de 46 %. Côté export, les hausses sont peu nombreuses; elles concernent les produits chimiques (hors chimie de base), les composants électroniques et informatiques, ainsi que certains produits alimentaires. Un vif repli est enregistré pour les équipements automobiles et pour les véhicules automobiles (respectivement -31 % et -48 %).

L'Allemagne reste le premier partenaire commercial du Rhône ; sa part dans les importations progresse fortement (23 % sur un an glissant, contre 18 % au cours de l'année précédente).

Evolution du commerce extérieur du Rhône (en millions d'euros)



Source : Douanes françaises, résultats de septembre 2020

Les principaux événements du trimestre

Investissements

Benta Pharma

Sous-traitance pharmaceutique - Saint-Genis-Laval

Acquisition du site Famar Lyon ; 42 M€ d'investissements et 270 embauches prévus d'ici 2026 ; 115 emplois sauvegardés sur 250.

Novasep

Chimie pharmaceutique - Chasse-sur-Rhône (38)

6,5 M€ investis pour augmenter la capacité de fabrication de principes actifs, d'ici fin 2021.

Laboratoire Aguettant / Segens

Pharmacie - Lyon et Champagne (07) / Chimie pharmaceutique – Limonest et Bourgoin-Jallieu (38)

Deux entreprises sélectionnées par l'appel à projets Relocalisation, avec un soutien financier à leurs investissements.

TDS, Sunaero et Duqueine Composites

Automobile et aéronautique - Genas, Genay et Massieux (01)

Trois entreprises retenues par France Relance pour un soutien financier à leurs investissements

Maroquinerie des Pierres Dorées

Produits en cuir et en textile - Bully

Création d'une filiale et d'un site de production par le groupe stéphanois Jabouley.

Lindab

Solutions de ventilation et de traitement d'air - Montluel (01)

7 M€ investis dans l'agrandissement du site, avec relocalisation d'activités depuis la République tchèque et la Drôme.

Projets immobiliers

Em2c / Metro France

Commerce de gros alimentaire et bureaux – Lyon 7

Premier immeuble de logistique urbaine intégrée à Lyon intra-muros, comprenant un point de vente Metro et des bureaux. Livraison à l'été 2021.

Slycma

Fabrication de portes d'ascenseur surmesure - Brignais

Construction d'un nouveau siège social et site de production d'ici l'été 2021.

Bobst

Machines pour les industries de l'emballage - Bron

Nouveaux locaux à Bron avec près de 800 salariés (fabrication, showroom, centre de compétences).



Levées de fonds et financement

Cerise et Potiron / Providis Loaistique

Réseau de magasins primeurs de centreville - Corbas

Levée de 11 M€ auprès de Cerea Partners pour recomposer son capital et poursuivre son développement.

Comptoir de campagne

Réseau de commerces multiservices -Villeurbanne

Levée de 3,4 M€ pour accélérer son développement en franchise.

Per Angusta

Pilotage de la performance achats -Villeurbanne

Levée de 3,2 M€ pour accélérer son développement international.

Suppressions d'emploi et fermetures de sites

Essilor

Fabrication de verres - Vaulx-en-Velin

Annonce de la fermeture du site d'ici 2023 ; une centaine de salariés.

Renault Trucks

Construction de poids lourds - Vénissieux et Saint-Priest

Plan national de diminution du nombre de salariés (323) et de consultants (350), en grande majorité en région lyonnaise.

JTEKT

Equipements automobiles - Irigny

Réduction de 219 postes sur le site d'Irigny (1 800 salariés), dont 47 postes à travers un PSE.

GE Grid Solutions

Equipements électriques haute tension -Villeurbanne et Saint-Priest

Restructuration nationale, suppression de la moitié des effectifs à Villeurbanne (250 postes) et Saint-Priest (60 postes, notamment le centre d'ingénierie sur le courant continu) d'ici 2022.

Toupargel

Distribution de surgelés à domicile -Civrieux-d'Azergues

Plan de sauvegarde de l'emploi de 150 postes.

Boiron

Homéopathie - Sainte-Foy-lès-Lyon et

Confirmation de la suppression de 566 postes et création de 122 postes en France; le site de Messimy particulièrement concerné.

Gifrer

Industrie pharmaceutique - Décines-Charpieu

Plan social en cours (125 postes supprimés sur 215) et transfert d'activités en Belgique.

Note méthodologique

Sélection d'événements concernant les établissements de l'aire urbaine de Lyon, d'août à mi-novembre 2020

Les grands chiffres à retenir

593 100 emplois salariés

du secteur privé

Urssaf, Métropole de Lyon, 2e trimestre 2020

136 700 demandeurs d'emploi

de catégories ABC

Pôle Emploi, données brutes, fin septembre 2020

7,1% taux de chômage

Insee, 2e trimestre 2020

Nous remercions vivement

l'Aderly Invest in Lyon,

la Banque de France

le Cecim.

la CCI Auvergne-Rhône-Alpes,

l'Insee,

la Métropole de Lyon,

Pôle Emploi,

le Tribunal de commerce de Lyon et

l'Urssaf

pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre

la Métropole de Lyon,

la Ville de Lyon,

la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne,

le Medef Lyon-Rhône,

l'Université de Lyon,

la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône,

la CPME,

Pôle Emploi,

l'Aderly,

le Cecim,

Vienne Condrieu Agglomération,

le Pôle métropolitain,

Onlylyon Tourisme et Congrès et

l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise,

en association avec

le Sgar,

l'Insee,

la Banque de France,

l'Urssaf.

la Caisse des Dépôts et Consignations et

la Direccte du Rhône.



Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23° étage 129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03 Tél. 04 81 92 33 00

www.urbalyon.org

Directeur de la publication : Damien Caudron

Référent : Clarisse Garin-Hameline 04 81 92 33 40 c.garinhameline@urbalyon.org

Infographie: Agence d'urbanisme

Photo couverture : Port de Lyon Edouard Herriot, Agence d'urbanisme, MP Ruch 2019

ISSN 0753-3454